

COMMUNE DE FAUVILLERS

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Extrait de l'A.G.W. du 22 avril 2004

Art. L 1122-26 :

Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation délibérer, quel que soit le nombre des membres, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

M.....

est invité(e) pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu **le lundi 28 janvier 2019 à la Maison communale de FAUVILLERS, à 20 heures précises.**

Fauvillers, le jeudi 17 janvier 2019

Le Directeur général f.f.,



Géraldine GIOT



Le Bourgmestre,



Nicolas STILMANT

ORDRE DU JOUR

I. SEANCE PUBLIQUE

1°) **Conseil communal**

Prestation de serment de Madame Nadine DE CLERCQ en qualité de Présidente du C.P.A.S.

2°) **Conseil communal**

Acceptation de la démission de Madame Nadine DE CLERCQ en qualité de Conseillère communale.

3°) **Conseil communal**

Installation de Monsieur Christian GANGLER en qualité de Conseiller communal.

- 4°) **Conseil communal**
Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 décembre 2018.
- 5°) **Conseil communal**
Approbation du règlement d'ordre intérieur.
- 6°) **Conseil communal**
Approbation de la déclaration de politique générale.
- 7°) **Schéma de Développement Territorial wallon**
Avis du Conseil communal.
- 8°) **Marchés publics**
Désignation d'un auteur de projet, coordinateur sécurité et surveillant pour l'installation d'un préau à l'école de Fauvillers.
- 9°) **Marchés publics**
Missions d'auteur de projet - travaux Commune de Fauvillers.
- 10°) **Marchés publics**
Retour de tutelle du marché relatif à l'acquisition d'un tracteur pour le service des travaux.
- 11°) **Travaux publics**
Approbation du cahier des charges, du montant estimé et de la convention proposée par l'AIVE dans le cadre des travaux d'égouttage, de collecte des eaux usées et de réfection des rues de Surré et des deux Fontaines à Tintange.
- 12°) **Mobilité**
Circulation et signalisation routières – mesures diverses.
- 13°) **Fabrique d'Eglise de Hollange**
Approbation du compte 2017.
- 14°) **Fabrique d'Eglise de Hollange**
Approbation du budget 2019.
- 15°) **Agence de Développement Local**
Désignation des représentants communaux.
- 16°) **Parc Naturel de la Haute-Sûre et de la Forêt d'Anlier**
Désignation des représentants communaux.

II. HUIS CLOS

17°) Personnel enseignant

Ratification de diverses délibérations du Collège communal.

18°) Personnel communal

Communication d'une décision du Collège datée du 14 janvier 2019.